

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

SOUS-PREFECTURE
 23 OCT. 2015
 MONTBELIARD

N° 25/2015

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 01/04/2015	L'an deux mil quinze le neuf avril à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 09/04/2015	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de : Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27 Ayant donné procuration : 5 Absent excusé : 0 Absent : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, LALLAOUA Nora, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, MAKSOUH Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre. <i>Étaient représentés :</i> GIRARD Jean-Claude, MULLER-FRAS Stéphanie, BEDEZ Christian, GORGULU Alpays, PLANÇON Aurélie.
OBJET : RESTRUCTURATION ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA MAIRIE À BAVANS (PMA)	<i>Procurations données :</i> GIRARD Jean-Claude a donné procuration à ATAR Nathalie, MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à DELMARRE Véronique, BEDEZ Christian a donné procuration à LIPSKI Jean-Pierre, GORGULU Alpays a donné procuration à DURY Bernard, PLANÇON Aurélie a donné procuration à JELIC Céline.
RÉSULTAT DU VOTE : - Pour : 27 - Contre : 0 - Abstentions : 0	Monsieur Jean-Pierre LIPSKI est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal de Bavans, sur proposition de Madame le Maire, par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention :

- sollicite la participation de Pays de Montbéliard Agglomération,
- s'engage à réaliser et à financer des travaux concernant **la Restructuration et le réaménagement de la rue de la Mairie à Bavans** dont le montant s'élève à 127 270,00 € HT soit 152 724,00 € TTC,
- se prononce sur le plan de financement prévisionnel suivant: (montants en € TTC) :

▪ Fonds propres de la commune en fonction des participations attendues:	61 089,60 €
▪ Emprunts:	0.00 €
▪ Subvention DETR	45 817,20 €
▪ Autre financeur public PMA	45 817,20 €
- sollicite en conséquence le soutien financier de Pays de Montbéliard Agglomération,
- dès la complétude du dossier, demande l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision de participation,

- s'engage à réaliser les travaux dans les deux ans.

Fait et délibéré à Bavans, le 09/04/2015

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 09/04/2015
Publiée le 09/04/2015.....
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

